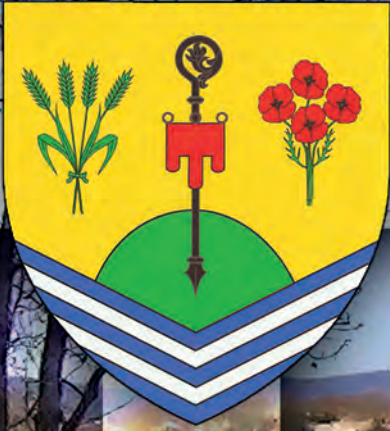


# CHAMBARON SUR MORGE

BULLETIN MUNICIPAL

N°16



**NETTOYAGE DE PRINTEMPS**  
**Si ce ne sont pas nos déchets,**  
**C'est notre commune !**  
**MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS !**

## L'ÉDITO N°3



Mes chers amis,

Ce Bulletin Municipal par tradition est consacré au budget communal. Le budget 2021 a été voté en séance du Conseil Municipal du 12 Avril et ce à l'unanimité.

La situation sanitaire entraîne une constante nommée : **l'INCERTITUDE** qui nous amène à nous **ADAPTER** en permanence et qui a rendu la préparation de ce budget comme l'un des plus compliqués que nous ayons eu à réaliser.

Tout de même, l'expérience de l'année 2020 nous permet d'essayer d'anticiper :

- 1 les dépenses supplémentaires constatées
- 2 les recettes non encaissées constatées

dues à cette situation sanitaire afin d'amortir au mieux ce déficit de recettes et cet excédent de dépenses.

À cela, est venu se « greffer » l'application de la **nouvelle réforme fiscale de l'État** concernant le nouveau calcul de notre fiscalité avec le mécanisme de la compensation de la Taxe d'Habitation et la détermination du nouveau taux local du Foncier Bâti.

Le taux qui apparaîtra sur votre feuille d'impôt pourra vous paraître exorbitant. Je vous rassure l'équipe municipale **n'a pas procédé à une augmentation pharaonique de ce dernier.**

Le taux du Foncier Bâti de **36,66%** résulte de l'addition du taux communal 2020 **inchangé de 16,18%** et de celui de la part du département de **20,48%** **que nous ne paierons plus à ce dernier et qui par un jeu de chaises musicales sera perçu par la commune.**

Mais je vous rassure aussi, **Chambaron sur morge ne percevra pas plus de recettes car, l'État, a prévu via un taux correcteur de reprendre aux municipalités le trop-perçu ou le surplus éventuel .....Simple non !!!!!!!**

J'espère n'avoir perdu personne en route et que cela est clair pour toutes et tous.

Pour revenir à notre budget, **nous n'avons pas opté cette année, sur une augmentation de notre fiscalité locale pour atténuer le manque à gagner. Même si la question a été, et, à juste titre posée comme une option afin de combler et amortir les effets négatifs de cette crise sanitaire.** Nous avons pris le parti de **rationaliser au maximum de ce que nous pouvions faire les dépenses de fonctionnement.** Il y a un risque due à cette situation sanitaire mais nous le prenons afin **d'éviter à toutes et tous de réaliser des efforts supplémentaires pendant cette période difficile.**

**Je voudrais également rappeler, pour terminer sur le volet financier, que les collectivités, sont les seules à n'avoir rien perçu de l'État pour amortir leurs pertes financières dues à cette crise.**

Nous espérons que ceux et celles d'entre vous qui pouvaient se faire vacciner l'ont été.

Je voudrais saluer la mise en place et l'organisation du centre de vaccination sur Riom qui a vu le jour suite à la mobilisation de tous les élus locaux. Rappeler, que le seul « couac » qui a amené à une liste d'attente importante à un moment donné (gérée par les services de RLV via le Call center) est dû à l'approvisionnement comme partout sur le territoire national du nombre de doses trop faible. **La vaccination continue et s'intensifie et reste aujourd'hui le seul moyen de se rapprocher lentement mais sûrement de notre vie d'avant.**

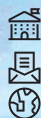
Prenez soin de vous, de vos proches, de vos voisins et continuons à veiller les uns sur les autres et à être solidaires.

UN MERCI spécial à toutes les personnes qui ont participé en nombre à notre nettoyage de printemps 2021.

Cordialement

**Philippe GAILLARD** pour l'équipe municipale

# VIE PRATIQUE



## Mairie de Chambaron sur Morge

5 place de l'église - La Moutade  
63200 Chambaron sur Morge  
contact@mairiechambaronsurmorge.fr  
https://mairiechambaronsurmorge.fr



### Mairie déléguée de Cellule

3 place de La Résistance  
04 73 97 21 74



### Mairie déléguée de La Moutade

5 place de l'Église  
04 73 97 20 43



	CELLULE : 04 73 97 21 74		LA MOUTADE : 04 73 97 20 43	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
<b>LUNDI</b>	fermée	fermée	8h30 - 12h30	13h30 - 16h30
<b>MARDI</b>	8h30 - 12h30	fermée	fermée	14h00 - 18h30
<b>MERCREDI</b>	fermée	fermée	8h30 - 12h30	13h30 - 15h30
<b>JEUDI</b>	fermée	fermée	8h30 - 12h30	16h30 - 19h30
<b>VENREDI</b>	8h30 - 12h30	fermée	fermée	fermée

### Services administratifs :

Béatrice LIPONNE

Isabelle DUCHATEL



### Services techniques :

Juan ROYNE CONTRERAS

David BOUTY

Denis VEXENAT

Laurent BATSÈRE



### Services écoles :

Nathalie BERNIER

Catherine BEN BRAHIM

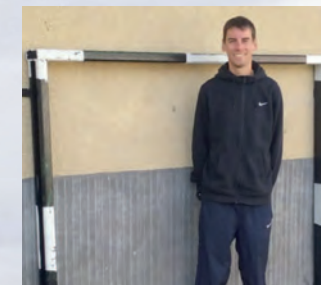
Agnès MARTIN

Nadège ESPINASSE



### Service animation :

Mathieu BOUQUET



## NUMÉROS UTILES

Pompiers  
S.A.M.U.

Urgence - 18 ou 112  
Urgence - 15

ENEDIS (ERDF)  
RLV (R'CoBus)  
Gendarmerie Combronde  
Gendarmerie d'Aigueperse

09 69 32 18 11  
09 73 38 08 09  
04 73 97 10 05  
04 73 63 60 12

SEMERAP (eau potable) 04 73 15 38 38  
Trésor Public 04 73 64 49 40  
Sous-préfecture de Riom 04 73 64 65 00  
GRDF (dépannage) 09 69 36 35 34

## NOS REPRÉSENTANTS NATIONAUX, RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX

Assemblée nationale - Députée circonscription  
Sénat - Sénateur du Puy de Dôme  
Préfecture Puy de Dôme  
Sous-préfecture Riom - Sous-préfet

Christine Pires-Beaune  
Jacques-Bernard Magner / Jean-Marc Boyer / Éric Gold  
Philippe Chopin  
Olivier Maurel

Conseil régional Rhône Alpes Auvergne - Président  
Conseil départemental du Puy de Dôme - Président  
Conseil départemental Puy de Dôme - Conseiller local  
Communauté d'agglomération - Président  
Communauté d'agglomération - Représentants

Laurent Wauquiez  
Jean-Yves Gouttebel  
Jean-Philippe Perret / Stéphanie Flori-Dutour  
Frédéric Bonnichon  
Philippe Gaillard

# FINANCES

## » RETOUR SUR L'EXERCICE 2020

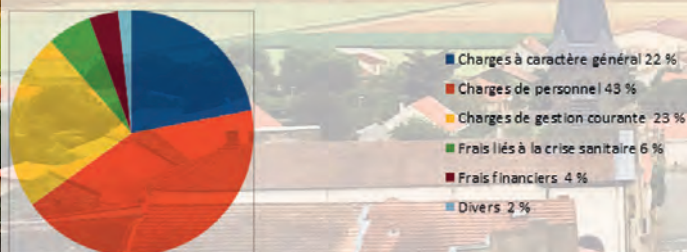
La gestion budgétaire au cours de l'année 2020 a nécessité beaucoup de vigilance pour éviter toute dérive. En effet, la crise sanitaire a rendu obligatoire de nombreuses dépenses non prévues pendant que les recettes étaient amputées d'une part significative liée, par exemple, à la fermeture des salles communales.

Avec les éléments que nous connaissons et que nous avons identifiés, l'impact de la crise est d'environ 50 000 € sur l'équilibre budgétaire, soit près de 6 % du budget de fonctionnement.

Toutefois, une gestion optimale des moyens financiers a permis de conserver une épargne nette en fin de gestion d'un peu plus de 21 000 €.

La répartition des dépenses de fonctionnement est présentée dans le schéma ci-dessous :

Répartition des dépenses de fonctionnement



En investissement, le budget a été exécuté à 84% (736 000 €) traduisant la volonté de poursuivre l'aménagement de nos bourgs, malgré la crise et les contraintes qui l'accompagnent.

L'année 2020 est terminée mais la pandémie est toujours présente obligeant le Gouvernement à prendre des mesures très contraignantes comme le confinement que nous vivons, comme la fermeture des commerces que nous subissons ou comme la fermeture des écoles pénalisante pour les enfants et les parents qui doivent télétravailler.

Préserver la santé de tous, administrés, employés communaux, élus, est la priorité de l'équipe municipale. Les contraintes, les difficultés, les adaptations indispensables pour atteindre cet objectif s'imposent à tous.

C'est dans ce contexte très sensible que le budget primitif 2021 a été élaboré.

## » DOUBLE CONTRAINTE POUR LE BUDGET PRIMITIF 2021

Les travaux et les réflexions de la commission Finances, qui s'est réunie à 4 reprises, ont donc pris en compte cette situation sanitaire qui a de lourdes conséquences budgétaires.

Mais l'élaboration du budget a également dû s'adapter aux différentes mesures qui accompagnent la réforme de la fiscalité locale, réforme qui rentre en application en 2021 et qui modifie profondément les ressources de la commune.

Ce double joug doit être porté en limitant au maximum les impacts sur les administrés. L'équation est donc difficile à résoudre, d'autant plus que nous tenons à poursuivre l'amélioration du cadre de vie avec des investissements importants.

## » RÉFORME DE LA FISCALITÉ LOCALE

La Taxe d'Habitation (TH) sur les résidences principales a été supprimée par la loi de finances 2020. Le nouveau schéma de financement des collectivités territoriales se met en œuvre en 2021.

Pour compenser la perte du produit de la Taxe d'Habitation, la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) est transférée aux communes. Ainsi, le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties voté par la commune est majoré du dernier taux (2020) voté par le département.

Pour notre commune, le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties de 2020 était de 16,18. Le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties voté par le département du Puy de Dôme était, en 2020, de 20,48. Le nouveau taux de référence pour 2021 est donc de 16,18 + 20,48 = 36,66.

Ce taux garantit aux Chambaronnais qu'ils soient assujettis au même taux en 2021 qu'en 2020. La seule différence réside dans le fait que la ressource est entièrement affectée à la commune, en compensation de la suppression de la ressource de la Taxe d'Habitation.

Mais cette compensation n'est pas égale à la Taxe d'Habitation que nous percevions. Elle est supérieure et les services fiscaux appliquent alors un coefficient correcteur (-58 000 €) afin que nous ne soyons pas plus compensés que ce que nous avons perdu. Le budget communal ne bénéficie donc d'aucune « largesse » de l'État et cette réforme fiscale aura pour seul effet, sur notre budget, de réduire l'indépendance fiscale de notre commune.

## Ressources communales

2020	2021
TFPB-Commune	TFPB-Commune
TH-Commune	TFPB-Département
Dotation	Coefficient correcteur Dotation

### Précisions

- En 2021, 20 % des contribuables sont encore assujettis à la Taxe d'Habitation sur les résidences principales, avec une exonération de 30 %. Le produit de cette taxe est désormais affecté au budget de l'État
- La Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires est maintenue, avec un taux gelé jusqu'en 2023

## » LES TAUX DES TAXES LOCALES

Les taux votés par la commune en 2021 sont :

- **Le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties**

Compte tenu du contexte actuel, le conseil municipal, dans sa séance du 12 avril, a décidé de maintenir le taux de 2020. Il sera donc de 36,66.

- **Le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties**

De même, ce taux est maintenu à 89,20.

## » BUDGET PRIMITIF 2021

Budget Primitif	2020	2021
Budget de fonctionnement	1 016 695 €	1 014 431 €
Budget d'investissement	874 552 €	959 291 €

Concernant l'investissement, le budget 2021 est supérieur à celui de 2020. Il prend en compte de nombreux projets dont le plus important, estimé à 375 000 €, est la création de l'atelier municipal. Cet équipement a fait l'objet de demandes de subventions auprès de l'État, de la Région et du Département et devrait bénéficier d'environ 75 % d'aides de nos partenaires. Ces aides sont indispensables pour permettre la réalisation d'une telle infrastructure sur notre commune.

D'autres projets sont également prévus comme la réalisation d'une aire ludique à Lachamp, les aménagements de sécurité, des mises en accessibilités, l'installation d'un tableau numérique à l'école Saint-Exupéry... Toutes ces opérations ne sont réalisées que si elles obtiennent suffisamment de subventions pour limiter l'autofinancement.

## » SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET STATIONNEMENTS DANS NOS BOURGS

La priorité, conformément à la Loi, est de redonner le trottoir aux piétons et de diminuer la vitesse, ce qui a conduit à mettre en place une nouvelle organisation de la circulation en réalisant des emplacements de stationnement sur la chaussée, libérant ainsi les trottoirs pour les piétons mais aussi en installant des passages de courtoisie dans nos entrées de bourg

Cet aménagement sera réalisé fin avril début mai comme cela a été annoncé individuellement à chaque riverain. Les remarques et contacts de chacun des riverains ont été pris en compte.

## » SENS UNIQUE PONTMORT

Depuis le mois de décembre, les rues de la Garenne et des Quatre Versannes ont été mises en sens unique. La rue de la Garenne circulera à partir de la rue de la Limagne pendant que la rue des Quatre Versannes à l'inverse, partira à partir de la rue de Bellevue.

Les riverains avaient donné leur accord de principe à l'unanimité et l'expérimentation depuis trois mois, fonctionne puisque pour l'instant aucune remarque particulière n'a été formulée.



## » LE PLU

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est un outil indispensable pour l'aménagement et le développement cohérent d'un territoire. C'est pour cette raison que le Conseil Municipal de Chambaron sur Morge a décidé, le 16 juin 2016, à l'unanimité, de lancer la réflexion sur ce sujet.

Depuis cette date, un énorme travail a été conduit. Le cabinet Réalités a été retenu pour construire le document.

Dans un premier temps, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, pièce essentielle du PLU, a été élaboré. Ce fut l'occasion de réfléchir ensemble, avec les administrés qui le souhaitaient, sous forme d'ateliers participatifs.

Ensuite, les grandes orientations ont été retenues et le plan de zonage a été ébauché.

Puis ce fut l'enquête publique, en septembre 2020, avec le commissaire enquêteur qui a reçu tous les habitants souhaitant s'exprimer sur le projet ou ayant des remarques, notamment sur le zonage. A cette occasion, 39 observations ont été recensées et toutes ont été étudiées. De nombreuses remarques ont pu être prises en compte.

Cette étape terminée, avec le rapport du commissaire enquêteur, le projet de PLU a été présenté à RLV, devenu compétent en matière de document d'urbanisme sur les 31 communes. **C'est ainsi que notre PLU a été validé et approuvé au cours de la séance du conseil communautaire du 3 février 2021, clôturant ce travail.**

Ce document s'applique désormais sur notre territoire et sera pris en compte dans les réflexions menées pour élaborer le PLUI de RLV.

## » LE PAD

La commission urbanisme de Chambaron sur Morge va désormais s'orienter sur la réalisation d'un programme d'aménagement durable (PAD).

La commission souhaite réaliser un outil de travail qui devra être mené dans l'esprit des orientations retenues pour la commune en matière d'aménagement des 4 bourgs pour faire des lieux de centralité, assurer la sécurité des espaces, préserver le paysage et le cadre de vie, conserver le caractère champêtre des lieux pour une bonne intégration de l'environnement.

C'est le cabinet Ratelade Auclair qui a été retenu. Il réalisera ce travail pour la fin de l'année.

## » STATIONNEMENT ET CHEMINEMENT PIÉTON RUE DU CLOS BONNET

Fin avril voire début mai, la rue du Clos Bonnet sera aménagée avec la mise en place d'un passage de courtoisie après le virage du cimetière et la ligne de chemin de fer. Un cheminement piéton de 1.40 mètre minimum sera tracé sur le côté droit en venant du bourg jusqu'à la voie de chemin de fer. C'est la largeur de la chaussée qui sera maintenue à 5.50 mètres sur toute sa longueur. Des stationnements alternés seront installés plutôt proches du bourg pour diminuer la vitesse mais aussi créer de nouveaux emplacements de stationnement

Les riverains ont été consultés individuellement et nous avons pris en compte les remarques perspicaces pour cette mise en place.

## » STATIONNEMENT DANS LES BOURGS RUE DU STADE ET RUE DE LA PRADE

Dans un souci partagé avec nos administrés, le trottoir est un espace réservé aux piétons, aux poussettes ou aux fauteuils roulants. Même si c'est une simple question de sécurité et de civisme, les mauvaises habitudes là encore sont de mise. Vous êtes un certain nombre à penser, en toute bonne foi, ne gêner personne et n'entraver en aucune manière la circulation en vous garant sur un trottoir.

Dans les rues du Stade à Cellule et de la Prade, nous allons mettre en place des parkings à cheval sur la chaussée et le trottoir. Une façon de laisser une place suffisante pour que les piétons, les poussettes ou les fauteuils roulants circulent en toute sécurité et tranquillité.

Les riverains ont été consultés individuellement.

## » SENS UNIQUE À CELLULE

Dans les prochains mois, nous envisageons de mettre un sens unique rue du Prieuré à Cellule. Cette rue très peu large ne permet que très difficilement le croisement de véhicules. Cette rue du Prieuré circulera à partir de la rue Saint Roch. Les riverains seront consultés individuellement avant cette mise en place.

# TRAVAUX

Le budget vient d'être voté. Beaucoup de nouveaux projets ont trouvé leur place dans le calendrier de cette mandature. Bien évidemment, il faut les mettre en adéquation avec nos finances communales mais aussi et avant toutes choses obtenir les subventions qui reviennent à chaque dossier. Dans les règles établies, un projet sans subventions n'a pas de continuité.

## » ATELIER COMMUNAL

Pour rappel, depuis la nouvelle commune, les garages de véhicules, le stockage des matériaux et les ateliers sont disséminés sur les deux bourgs principaux dans les bâtiments disponibles. Un local a même été loué. Nos agents communaux ne travaillent pas en toute sérénité. C'est dans cet objectif que nous avons décidé la construction de cet atelier qui regroupera dans un même lieu tout le matériel, l'outillage et les matériaux nécessaires au bon fonctionnement.



L'avant-projet définitif du cabinet architecte Morpho a été validé. Ce bâtiment a été conçu dans une démarche de qualité environnementale avec l'objectif de minimiser les consommations énergétiques, de maîtriser les coûts d'exploitation. Le bois a été privilégié ainsi que la paille pour isolation dans sa réalisation. Des systèmes de récupération des eaux pluviales ont été intégrés.

En mars, le permis de construire a été accordé. L'étude de sol ainsi que son rapport ont été réalisés par l'entreprise Sol Solution. Le cabinet Qualiconsult pour les contrôles techniques et de coordination sécurité a été choisi. Maintenant, nous allons rentrer dans la phase lancement d'appels d'offre. Elle sera lancée seulement quand nous aurons la certitude que les dossiers de subventions votés en conseil de décembre pour un total de 80% du financement hors taxe, ont été validés par les organismes.

Le coût global du projet est estimé 375 100 € T.T.C. dont 2 500 € d'étude de sol, 6150 € bureau d'étude et de coordination SPS, 32 600 € d'architecte, et 333 000 € de travaux.

## » BOULODROME

L'implantation du boulo-drome d'une surface de 2800 m<sup>2</sup> sera réalisée sur l'aire de Lachamp à la Moutade, toute désignée pour ce genre de manifestation plus propice à la pratique sportive et donc pour un usage tout à fait différent. Le projet a été construit avec la participation active des bénévoles de l'association « le Carreau du Fort » tant au niveau financier que de la mise en place de cette nouvelle structure.



Sur le mois de mai, l'entreprise Coutarel interviendra pour réaliser tous les décapages du sol et l'apport des différents sables conformes au surfacage d'un terrain de boules ainsi que les tranchées nécessaires pour la conduite d'électricité. Les bénévoles du club réaliseront l'entourage du terrain en rondins et le montage des mats pour installer la lumière. Nul doute que cette nouvelle structure va permettre une plus grande activité tournée vers le loisir et le plaisir, et de se retrouver dans un espace particulièrement adapté à la pratique des jeux de boules.

Le coût de l'opération est de 41 400 € TTC donc 3 200 € de rondins et poteaux avec une subvention principale de la Région et autre de 27 074 € soit 14 326 € à la charge de la commune qui récupère la TVA qui devrait être de 6 817 €

## » ACCESSIBILITÉ

Sur ce début 2021, les employés municipaux ont installé à l'intérieur des bâtiments publics mais aussi à l'extérieur sur toute la commune la signalétique indispensable au bon cheminement des personnes en situation de handicap. Pour 2021, nous attendons la confirmation de l'État concernant notre demande de subvention seulement de 30% pour notre programme issu des dossiers déposés et validés qui représentent un coût de 23 800 € financés seulement à 30% par l'État :



- Réaliser deux parkings PMR en enrobé devant la salle du Domaine

- Mettre en situation PMR les toilettes de la salle du Domaine et l'école Saint Exupéry
- Mettre un éclairage aux Écuries qui permette une bonne vision sur le cheminement extérieur
- Rendre accessible le parking du club house et le cheminement aux courts de tennis

## » MUR DU CIMETIÈRE DE CELLULE

Le mur du cimetière sur la partie EST en très mauvais état, nécessite de façon urgente d'engager des travaux pour le consolider sur une longueur de 35 mètres. Le coût de l'opération s'élève à 15 600 € TTC subventionné à 30% du prix HT. Nous attendons la confirmation par l'État des subventions demandées en décembre 2020 avant d'engager les travaux.



## » RUE DES PEUPLIERS - LIGNE MOYENNE TENSION

Pour des raisons de sécurité et de renforcement, Le syndicat d'électricité SIEG a décidé d'enterrer la ligne moyenne tension qui démarre dans la rue des Peupliers quartier Champ Mallet pour passer au travers des propriétés. Cette ligne moyenne tension sera enterrée en passant par le bord du chemin des jardins à partir d'un transformateur installé dans la parcelle publique à l'angle de la rue des Peupliers et du ruisseau le Champ Laffont.

Cette opération devrait être réalisée sur le dernier trimestre 2021. Les propriétaires concernés seront contactés par Eiffage qui réalisera les travaux. Complètement à la charge financière et responsabilité du SIEG, la commune pourrait profiter de l'opportunité pour faire enterrer le réseau électrique et téléphone sur la longueur de la rue des Peupliers. Seuls les candélabres seraient à la charge de la commune subventionnés à 50%.



# RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE CITOYENNETÉ

## » UN MEILLEUR RÉSEAU DE TÉLÉPHONIE PORTABLE SUR NOTRE COMMUNE

Suite à « vos nombreuses demandes et une forte attente » en relation permanente avec les services d'Orange depuis plus de 2 ans la municipalité vous annonce qu'une antenne va se monter sur notre commune sur le bourg de Pontmort en bord de la nationale. La téléphonie mobile fait partie de notre vie quotidienne, les téléphones mobiles mais aussi les objets connectés ne pourraient pas fonctionner sans ces installations. La qualité des services mobiles et des usages associés, dépend du nombre d'antennes et de leur répartition sur le territoire.

Cette nouvelle antenne va permettre de répondre à vos nombreuses demandes de problème de communication dans nos rues et foyers, son objectif est de permettre aux utilisateurs de mieux communiquer : en statique et en mobilité, émettre et recevoir de la voix, de l'image, du texte, des données informatiques dans les meilleures conditions possibles.

Orange va débiter les travaux d'installations en octobre 2021, une fin de travaux en novembre 2021 et une mise en service pour décembre 2021. L'installation de cette antenne a pour objectif de satisfaire les exigences de qualité du réseau de téléphonie mobile dans le périmètre couvert, en conformité avec les attentes des clients et des engagements pris auprès de l'ARCEP (Autorité de régulation de des Communications électroniques et des Postes).



## » INFO FIBRE OPTIQUE

Les travaux de déploiement des câbles de la fibre optique sont en cours, les N.R.O.(Nœud de Raccordement Optique) ou armoires de rue ont été installés sur les bourgs de La Moutade, Pontmort et Cellule qui desservira également Saulnat.

Fin 2021 les travaux devraient être finis. Dans l'attente les travaux continuent pour construire la desserte de chaque rue et de chaque habitation, quartier après quartier, pour que début 2022, l'ensemble des logements et locaux professionnels de la commune soient raccordés.

Ce réseau mutualisé déployé accueillera tous les opérateurs fournisseurs d'accès internet, qui souhaitent proposer leurs services fibre aux Chambaronnais, après avoir souscrit à l'offre de votre choix, une équipe de techniciens se rendra à votre domicile pour le raccordement final de votre habitation.

Conformément aux projets de la municipalité pour ce nouveau mandat, il a été décidé de créer une commission citoyenne

La commission citoyenne permet la mise en œuvre d'une proximité entre la municipalité et les habitants, le respect des autres, des générations futures, du vivant et de l'environnement, dans un esprit de tolérance et d'ouverture, mais aussi d'humilité vis à vis des autres et de la nature. Les actions visent à favoriser le fait d'être citoyen de Chambaron sur Morge, cela est possible en rendant acteurs, en proposant une démarche citoyenne, en suscitant l'envie de faire ensemble et en interrogeant perpétuellement ses propres pratiques.

La **Municipalité de Chambaron sur Morge souhaite donner du sens à la citoyenneté** par une **démarche positive et fédératrice** et déterminer collectivement la démarche citoyenne de notre Village afin de relever les défis suivants :

- **favoriser la participation** des habitants pour les intéresser au fonctionnement de la commune, pour qu'ils apportent leur contribution,
- **renforcer la démocratie,**
- **agir collectivement** en faveur du développement durable,
- **renforcer la confiance** entre les acteurs (citoyens, associations, entreprises, agents, élus),
- **rétablir la conscience** de l'intérêt général,
- **permettre à chacun de trouver son rôle** et sa place dans la commune.

La création d'une charte du citoyen Chambaronnais(e) à l'attention et à l'usage de tous les Chambaronnais(e) est le fruit d'un travail collectif pour produire un document référence, qui pose les principes de vie en communauté.

Chaque citoyen détient des droits qu'il peut exercer et des devoirs qu'il doit respecter. Ces comportements, empreints de bon sens, sont énoncés dans cette charte à travers trois grands espaces de vie : l'espace citoyen, l'espace public et l'espace privé.

La charte du citoyen Chambaronnais(e) est un **acte par lequel chacun s'engage**, sur la base du volontariat, à participer au développement des attitudes responsables, garant de la qualité de vie en collectivité.

Cette charte doit permettre de continuer à bien vivre ensemble à Chambaron sur Morge.

Prenez-en connaissance en mairie ou sur notre site internet <https://mairiechambaronsurmorge.fr/>

# PARTICIPATION CITOYENNE

Depuis le début de l'année, il n'y a eu aucune réunion entre les référents. La réunion avec la Brigade de Gendarmerie n'a toujours pas pu se réaliser face aux conditions sanitaires.

Malgré tout, l'information sur des actes d'incivilité, des faits de petites délinquances a été relayée.

- Dégradations à la gare de Pontmort
- Vol de gazoil sur véhicule à Pontmort
- Nuisances provoquées par des fêtes nocturnes en extérieur, après le couvre-feu
- Déambulations de nuit dans des propriétés privées, fouille de petits locaux
- Dégradations et vol de panneaux de sécurité routière rue de la Limagne à Pontmort
- Tentative d'effraction (algéco) sur aire ludique de Lachamp à La Moutade
- Offre de service aux particuliers par des gens du voyage.

Notre discours reste le même, si vous êtes témoin oculaire d'un délit, téléphoner immédiatement à la gendarmerie de Combronde - faire le 17 - pour déclencher leur intervention en communiquant le plus d'informations possibles, sans pour cela prendre de risque.

Par la suite envoyer un message par sms ou en utilisant les moyens de communications numériques mis en place sur notre commune.

Merci de votre réactivité, vos données sont précieuses pour la sérénité de tous.



Depuis le début de l'année 2021, la vie suit son cours dans les écoles de notre commune sous l'égide d'un protocole sanitaire toujours exigeant alourdissant la tâche des équipes enseignantes et des agents municipaux intervenant auprès des enfants.

La compétence de chacun d'eux permet de nourrir la confiance des parents et crée un climat serein dans chaque école.

Peu d'enfants ont été malades cet hiver grâce au port du masque et au lavage des mains.

A tous, la municipalité exprime ses plus vifs remerciements .

La rentrée 2021 se domine en filigrande.... avec en perspective une augmentation constante des effectifs de chaque école ..... et de chaque RPI.

Une bonne nouvelle dans cette période morose avec l'annonce en février d'une création de classe sur le RPI Le Cheix La Moutade ; ce RPI passant donc à 5 classes.

La classe supplémentaire sera affectée au cycle élémentaire à l'école primaire du Cheix sur Morge.

De même, l'Éducation Nationale a validé le projet « École Numérique » pour l'école ST Exupéry. Celle-ci sera donc dotée de TNI durant l'année 2021.

Durant les vacances de février, la classe de Mme Julie FAYET a eu droit à un « relookage » !! La peinture violette ancienne n'est plus qu'un souvenir !!!

L'école Marius Pourtier n'est pas en reste avec l'équipement d'une photocopieuse propre à l'école. La classe de Mme REILHAC sera également rénovée durant les vacances de printemps.

Enfin les 2 écoles mettent en place conjointement des actions au service du développement durable en association avec la mairie, le CMJ et les associations de parents d'élèves afin d'obtenir le label E3D et pérenniser sur le moyen terme l'éducation écocitoyenne.

La municipalité remercie également le Club de l'Amitié et sa présidente Mme BAS qui, mettant à disposition leur local ont permis l'installation d'une petite buanderie à usage des écoles de notre commune.

Le Gourmet Fiolant, prestataire pour la restauration assure dorénavant la fourniture des repas en liaison froide . Les menus restent de qualité et variés .

Nos 2 jeunes volontaires Sarah et Simon en service civique intervenant sur le service périscolaire nous quittent leur mission terminée.

Jusqu'au bout, encadrés par Mathieu Bouquet ETAPS, ils ont tenu leur engagement malgré des conditions aléatoires. La municipalité les remercie et leur souhaite un parcours professionnel heureux.

La municipalité cherche à accueillir de nouveaux jeunes sous diverses formes de contrat pour épauler les agents municipaux responsables des services périscolaires au service de nos enfants.



## » NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2021

C'est une opération orchestrée par la municipalité depuis de nombreuses années. 130 habitants dont beaucoup d'enfants ont ainsi bravé la fraîcheur matinale mais ensoleillée en ce dimanche 21 mars 2021 pour le traditionnel nettoyage de Printemps.

Compte-tenu des circonstances sanitaires l'organisation a été modifiée : les équipes se sont rendues directement dans l'un des 4 villages : la Moutade, Saulnat, Pontmort et Cellule. Chaque équipe était composée de six adultes qui encadraient aussi les enfants, ravis de participer à cette opération.

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est également mobilisé.

Équipés de gilets réflectorisés, de gants et de sacs, les volontaires ont ainsi sillonné les rues du village, les chemins communaux et les routes, notamment celles où la circulation est importante.



Après le retour des équipes et le rassemblement des sacs par des élus, c'est environ 10m3 de déchet « beaucoup de verres, des encombrants, pneus et autres déchets de toutes sortes » qui ont été récoltés.

L'édition 2021 a été un grand succès en termes de mobilisation.

Est-ce dû au fait que l'événement n'avait pas eu lieu l'an dernier ? Ou que les activités de groupe de manière générale ont été souvent annulées ?

Le fait est que les équipes de la mairie présentes se sont réjouies de la grande mobilisation dans le village et remercient tous les participants.

Au final, une belle journée de retrouvailles, riche en échanges même si pour raisons sanitaires le traditionnel rendez-vous gourmand qui clôturait traditionnellement la matinée a été annulé.







Le Conseil Municipal des jeunes face à la crise sanitaire n'a pu physiquement se réunir depuis le début de l'année. Malgré tout, il portait un objectif commun, composer un article de toutes leurs réflexions portant sur

l'environnement. Vous avez certainement pu en prendre connaissance au sein de ce numéro.

L'idée est de rappeler à tous, grands et petits que des gestes simples, appliqués au quotidien, peuvent, si nous sommes suffisamment nombreux à les reproduire, agir pour notre planète.

La commission jeunesse, qui les encadre, espère les retrouver très prochainement autour de la table afin d'échanger de vive voix sur les nombreux objectifs qu'ils se sont fixés en début de leur mandat.

Les 2 écoles publiques de la commune se sont inscrites dans une démarche, obtenir pour les établissements de notre commune le label E3D portant également sur l'environnement. Le CMJ accompagnera les élèves de nos écoles publiques dans ce but et s'associera à l'implantation de plusieurs hôtels à insectes.

Nous sommes impatients de les aider à atteindre cette reconnaissance fournie par ce travail collectif.

Plusieurs d'entre eux se sont inscrits à la matinée de nettoyage de printemps sur la commune et ont participé activement dans cette belle action solidaire pour préserver la planète.

A très bientôt ! Nos jeunes ont de la ressource et dynamisent notre commune.



» **AGIR POUR PRÉSERVER L'EAU**

Aujourd'hui sur notre planète nous disposons d'une grande ressource en eau mais 97,5% est de l'eau salée pour seulement 2,5% d'eau douce. Il est donc important de préserver cette eau douce.



Bien chers parents, chers amis et chers administrés,

- Ne vous êtes-vous pas déjà sentis tous petits devant un arbre centenaire ?
- Admiratifs face à une cascade vertigineuse ?
- En paix assis au bord un lac ?
- Ou chavirés par l'océan déchaîné ?

<p><b>1</b></p> <p>Eviter de laisser couler l'eau sans l'utiliser</p>	<p><b>2</b></p> <p>Prendre une douche plutôt qu'un bain</p>	<p><b>3</b></p> <p>Utiliser les robinets économes</p>	<p><b>Exemples De Geste Simple À La Maison Pour Préserver L'Eau.</b></p>
<p><b>4</b></p> <p>Piste à étudier sur les toilettes sèches</p>	<p><b>5</b></p> <p>utiliser le lave-vaisselle plutôt que de faire la vaisselle à la main, et si elle ne peut qu'être faite à la main: ne pas laisser couler l'eau</p>	<p><b>6</b></p> <p>Être attentifs à toute fuite d'eau éventuelle</p>	

**Au quotidien des gestes simples peuvent préserver toute cette beauté offerte par la nature.**

**Mais aussi une attention particulière dans l'environnement :**



- installer un récupérateur d'eau ;
- récupérer l'eau de pluie pour arroser potager, espaces verts, lavage de véhicules,... ;
- éviter les arrosages systématiques des pelouses ;
- lié au changement climatique, privilégier l'achat de plantes moins gourmandes en eau ;
- utiliser des produits d'entretien respectueux de l'environnement pour la lessive, le ménage, la toilette (gels douches, shampoing...) et en quantités réduites ;
- ne pas jeter d'emballages, qui pourraient stagner dans nos cours d'eau et les polluer, ni de produits chimiques dans la nature, qui pourraient venir polluer nos nappes phréatique ;
- réduire l'utilisation d'engrais chimiques ou pesticides.
- de plus nous pourrions envisager un nettoyage des berges des cours d'eau de la commune.

L'eau douce nous accompagne toute notre vie, sachant que le corps humain en est composé à 60% (donc nous sommes plus liquides que solide), et que les nourrissons ont un corps dont le taux en eau est de 75%.

**Alors tous ensemble préservons-la et modifions notre utilisation.**

NB: En 2019 sur commune de Chambaron sur Morge pour **745 points** de relevage de consommation affiche **67 134 m<sup>3</sup>**. En 2020 sur **755 points** de relevage de consommation affiche **70 416 m<sup>3</sup>** soit **3 000 m<sup>3</sup> de plus** qu'en 2019.

Les conditions sanitaires du moment impactent très directement le sport, c'est pourquoi il n'était pas légalement possible d'organiser notre planning prévu initialement. En effet, le sport en salle est interdit. Nous voulions malgré toutes ces contraintes proposer quelque chose aux enfants de la commune. En ce mois de Février, le meilleur compromis fut de proposer des activités les après-midi et de nombreux jeunes sportifs ont bravé le froid pour répondre présents lors des différentes activités !!

Ainsi le lundi, une petite **randonnée** de 8-9 kilomètres était proposée de part et d'autre de la colline de Diu avec quelques sections en courant pour se réchauffer puis les jours suivants les activités s'organisaient au stade Angel Rech de Cellule. Le lendemain c'est le **ballon rond** qui a été mis à l'honneur autour de quelques situations techniques dans un premier temps puis d'un match en deuxième partie. Ensuite la **thèque** -toujours très appréciée- fut une occasion idoine pour tester sa dextérité ainsi que sa forme physique pour aller de base en base le plus vite possible !!

Plusieurs **jeux traditionnels** furent proposés comme l'indémontable « ballon-prisonnier » mais aussi le « carré-magique », le relais d'objets à transporter à l'aide de bâtons et enfin le « poule renard vipère » toujours très prisé !

Enfin, le dernier jour, la session **multisports** a pris le relais et cela a été l'occasion d'enchaîner plusieurs sports avec une session football, thèque Handball, comme un résumé condensé de la semaine.

Nous avons donc pu réaliser tout le programme et je tiens à féliciter les enfants pour leur enthousiasme et leur motivation dans cette expérience inédite des tickets sport hivernaux en extérieur !

« Avec les tickets sport toujours plus vite, toujours plus haut toujours plus sport »

Mathieu Bouquet  
Éducateur sportif



Se penche sur des projets jeunesse, accompagne le programme des tickets sports, des chantiers jeunes et soutient toutes les associations de la commune.

Met en place les manifestations communales, bien contrariées depuis un an.

Nous espérons pouvoir recevoir, fin juillet, un groupe de musiciens français, proposant un répertoire de musique irlandaise dans le cadre du festival de Gannat saison 2021. Nous vous confirmerons cette représentation.

Différents dossiers sont étudiés lors de leurs réunions et c'est en toute objectivité que la commission répond aux questionnements et aux attentes.

D'ailleurs, un groupe de travail réuni autour de Philippe Gaillard a ainsi validé le projet exposé en juin 2020 par l'association « le carreau du Fort » la création sur l'aire de Lachamp sur la Moutade d'un bouldrome, permettant d'accueillir les compétitions. (Les membres jouent sur le parking du domaine et reçoivent des équipes régionales et départementales lors des tournois qui s'éternisent tard le soir, provoquant des nuisances sonores pour les riverains). Leur projet tant espéré va voir le jour rapidement grâce à la subvention de la région obtenue dans le cadre du Plan Relance ainsi qu'à la participation financière de 6000 € que cette association engage dans cette opération.

C'est aussi des études en faveur des jeunes portées par RLV qui sont abordées par la commission et que vous pouvez découvrir ou suivre sur nos différents supports d'informations.

N'hésitez pas de visiter les sites de la mairie, panneau pocket et le site de RLV qui transmettent un grand nombre d'informations.

Le 1er trimestre 2021 vient de s'achever et la Covid dans notre vie occupe encore bien trop d'espace. Nos vies sont dictées par ce satané virus qui, comme vous le savez, restreint nos actions au quotidien. Nous pensons bien entendu à tous nos aînés qui dans la commune sont limités dans leurs activités et leurs rencontres. La possibilité de vous réunir, par le biais de nos actions économiques, par le biais de nos ateliers et autres activités, est suspendue jusqu'à présent, ce qui n'autorise aucun moment de convivialité que nous programmions à chaque occasion avec vous.

Les visites auprès de nos aînés en maison de retraite n'ont pas été simples cette année. Les colis ont quand même pu leur être remis mais certains par le biais de leur famille. Une pensée à ceux qui nous ont quittés en ce début d'année.

Nous avons envisagé de réunir les enfants le samedi 24 avril et nos aînés le dimanche 25 avril 2021 par le report des 2 rendez-vous festifs de la fin d'année 2020 que nous désirions plus que tout partager avec petits et grands. Eh bien, suite encore aux conditions sanitaires en vigueur, à l'interdiction d'occupation des salles communales et une vaccination n'ayant pas encore atteint un pourcentage suffisamment protecteur, ces deux dates sont annulées à nouveau.

Notre désarroi est grand, la compagnie assurant les spectacles est plus que tout impactée mais nous restera fidèle pour ces 2 animations qui sont reprogrammées pour le fin de l'année 2021.

Malgré tout, nous avons mis en place, par le biais téléphonique des contacts à chaque fois que nous possédions une information susceptible de vous intéresser et nous savons que vous avez apprécié ces brefs instants avec nous. Cette pratique perdurera bien sûr lorsqu'elle nous semblera utile.

Les rencontres des mardis et vendredis avec l'activité marche nordique ont repris en février, par groupe de 6 personnes, en respectant les gestes barrières. Les personnes inscrites ont répondu présentes dès le 1er contact, tous avaient besoin de partager cette heure de bien-être et de contact même minima.

L'action fioul et bois en achat groupé c'est organisée avec les fournisseurs élus en fonction des tarifs proposés 16000 litres de fioul livrés et 100 stères commandées qui seront livrées jusqu'au mois de juillet 2021.

Le CLIC Riom Limagne Combrailles, continue son activité et a mis en place un accompagnement numérique en proposant une variété d'ateliers qui ont été suivis par plus de 965 personnes sur le territoire. Nous les félicitons pour la mise en œuvre de ces liens si utiles aux personnes isolées. N'oubliez pas que le CLIC accompagne toutes les personnes de 65 ans et plus dans de nombreuses démarches d'aide à la personne.

Nous devons rester positifs, le printemps est là, la nature nous accompagne chaque jour dans sa résurrection et cela personne ne peut nous interdire d'en profiter.



Son contrat arrivait à son terme. Son charisme et son énergie sont irrésistibles. Son sourire, sa façon de faire, ses qualités d'analyse et d'écoute font qu'il est difficile de ne pas s'attacher à elle. Il est facile de voir que Tuyen est une personne qui est déterminée à atteindre ses objectifs, toujours dans un esprit positif. Constamment avec le souci d'apporter son aide, ses collègues l'apprécient beaucoup, entre autre pour les petits dépannages et les petits gestes généreux qu'elle aimait faire au quotidien.

Tuyen a déjà rebondi en trouvant l'opportunité de continuer son métier dans une autre commune voisine. Elle enchaîne pour apporter sa contribution mais cette fois avec un contrat CDI.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions

L'équipe municipale



# LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

## » SUR LE BOURG DE CELLULE

<p><b>FOOT ASC</b>  <b>ASSOCIATION SPORTIVE CELLULOISE</b>  Présidents :  Alex CHEVALIER et  Jean François PONT  ✉ morgane-boudet@hotmail.fr  pont@socialexpertise.pro</p>	<p><b>APEL : Ecole Sainte Philomène</b>  Président : Mme AMIOT Aurélie  3 rue du pré curé  Cellule  63200 CHAMBARON-SUR-MORGE  ☎ 06 68 80 63 85  ✉ eric.and.aurelie@gmail.com</p>
<p><b>ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES Cellule Davayat:</b>  Ecole Publique Marius Pourtier  Président : M. DOS SANTOS  ✉ ape.davayatcellule@gmail.com  Adresse : 23 rue du stade  Cellule  63200 CHAMBARON/MORGE  ☎ 06 83 62 24 09</p>	<p><b>A.V.A.L.S</b>  Président : Philippe SOULIER  1, rue des Lites  Cellule  63200 CHAMBARON-SUR-MORGE  ☎ 06 82 86 34 09  ✉ psoulier@leviaduc.fr</p>
<p><b>CHASSE :</b>  Président : BONHOUR Serge  1 impasse des Boules Pontmort  Cellule  63200 CHAMBARON-SUR-MORGE  ☎ 04 73 97 60 47  ✉ famillebonhour@yahoo.com</p>	<p><b>CLUB LES 3 VILLAGES :</b>  Présidente : Madame FONDRAS Liliane  23 rue de Belle-Vue  Pontmort  63200 CHAMBARON-SUR-MORGE  ☎ 06 47 79 00 18 / 04 73 97 09 82  ✉ l.fl1445@orange.fr</p>
<p><b>FOYER SPORTIF ET CULTUREL :</b>  Président : Dominique PONT  10 Rue du Stade  Cellule  63200 CHAMBARON-SUR-MORGE  ☎ 04 73 97 29 37  ✉ dominique.pont@gmail.com</p>	<p><b>TENNIS CLUB :</b>  Président : MORIN Antoine  1 rue de la ruelle  63200 DAVAYAT  ☎ 04 73 63 59 17 / 06 30 78 08 12  Club house : 04 73 97 23 91  ✉ morin.antoine@orange.fr</p>
<p><b>VETERANS FOOT :</b>  Président : Miguel SANTOS  2 rue des lilas  63200 RIOM  ☎ 06 30 91 38 08  ✉ miguel.santos@emilfrey.fr</p>	<p><b>CHORALE "ENTRE NOTES"</b>  Président : M. CHENUT Benoît  9 rue du Poulain  La Moutade  63200 CHAMBARON-SUR-MORGE  ☎ 06 74 08 51 97  ✉ choeurentrenotes@gmail.com  Site : choeurentrenotes.jimdofree.com</p>
<p><b>ACBCSB</b>  Président Jean Louis ESCHALIER  ✉ jean-louis.eschallier@orange.fr</p>	<p><b>EN COMPAGNIE DES DOUDOUS</b>  Président : NESTRIGUE Laëtitia  Rue de la limagne, Pontmort  63200 Chambaron Sur Morge  ☎ 06 25 77 15 81  ✉ encompagniedesdoudous@gmail.com</p>
<p><b>LOGIS PONTMORT 63</b>  Président : Miguel GONZALEZ  46 Rue de bellevue, Pontmort  63200 Chambaron Sur Morge  ☎ 06 73 04 89 64  ✉ miguel.gonzalez1@orange.fr</p>	

## » SUR LE BOURG DE LA MOUTADE

<p><b>ANCIENS COMBATTANTS</b>  Président : M. Jacques BERTHET  15 rue des Charmettes-La Moutade  63200 CHAMBARON/MORGE  ☎ 04.73.97.25.14  Secrétaire : M. Louis CROCHET  6 le fort -La Moutade  ☎ 04 73 97 21 49  ✉ louis.crochet@wanadoo.fr</p>	<p><b>JEUFOOT</b>  Président : M. Anthony LEITE  1 rue le fort  Place de l'église La Moutade  63200 CHAMBARON/MORGE  ☎ 09 83 76 20 71 / 06 51 61 87 70  ✉ jeufoot63@laposte.net</p>
<p><b>ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES Le cheix La Moutade</b>  Président : Mme MOREAU Coraline  8, chemin d'Arval  63200 LE CHEIX/MORGE  ☎ 09 82 23 23 35  ✉ coralinemoreau@yahoo.fr  Ou ape.rpi.lclm@gmail.com</p>	<p><b>LE CARREAU DU FORT</b>  Président : M. Jean-Claude EUGENE  3, le Fort  La Moutade  63200 CHAMBARON/MORGE  ☎ 04 73 97 26 69  ✉ lecarreaudufort@gmail.com</p>
<p><b>CLUB DE L'AMITIE</b>  Président : Mme BAS Danielle  30, route de La Moutade  63200 Le Cheix  ☎ 06 80 26 84 57  ✉ danielle.bas@orange.fr</p>	<p><b>COMITE DE JUMELAGE</b>  Présidente : Mme Patricia GONNET  4 rue du Clos Bonnet  La Moutade  63200 CHAMBARON/MORGE  ☎ 06 70 99 17 81  ✉ patoueroger@wanadoo.fr</p>
<p><b>TRESORS D'Ô TEMPS JADIS PATRIMOINE ET TRADITIONS</b>  Présidente : Mme Viviane BOUTY  4 rue derrière La vialle  La Moutade  63200 CHAMBARON/MORGE  ☎ : 06 33 91 03 05  ✉ otempsjedis@laposte.net  Ou viviane.bouty@wanadoo.fr</p>	<p><b>SOCIETE DE CHASSE</b>  Président : M ; SAUVAGNAT Richard  27 rue de Lachamp  La Moutade  63200 CHAMBARON/MORGE  ☎ 06 61 56 21 68 / 04 73 97 24 98  ✉ r.sauvagnat@wanadoo.fr</p>
<p><b>FOYER RURAL de Chambaron/Morge</b>  Président : M. Louis CROCHET  6 le fort  La moutade  63200 CHAMBARON/MORGE  ☎ 04 73 97 21 49  ✉ louis.crochet@wanadoo.fr</p> <p>Ginette HALEY Vice-présidente  ☎ 04 73 97 24 80 / 06 62 05 56 13  ✉ ginetteledieu7@orange.fr</p> <p>Pour contacter l'association :  contact@foyer-rural.chambaronsurmorge.fr</p>	<p><b>SOLEX CLUB</b>  Président : M. CHENUT Benoît  9 rue du Poulain  La Moutade  63200 CHAMBARON SUR MORGE  ☎ 06 74 08 51 97  ✉ solexclub63@gmail.com  Site : www.solexclub63.fr</p>

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

DATE	JOUR	MANIFESTATIONS CELLULE	ORGANISATEURS
<b>JUIN</b>			
6	dimanche	<b>Brocante</b>	APEL
12	samedi	<b>Concert</b>	Chorale
25	vendredi	<b>Kermesse</b>	APEL
26	samedi	<b>Kermesse</b>	APE Cellule / Davayat
<b>JUILLET</b>			
3	samedi	<b>Tournoi de féminin</b>	Foot ASC
10	samedi	<b>Tournoi de sixte</b>	Foot ASC
11	dimanche	<b>Barbecue</b>	Club des trois villages
14	mercredi	<b>Cérémonie</b>	Mairie
16/07 au 19/07	week-end	<b>Particulier</b>	
<b>AOUT</b>			
<b>SEPTEMBRE</b>			
<b>OCTOBRE</b>			
02	samedi	<b>Chamba Rando</b>	Foyer Rural CSM
15	vendredi	<b>Soirée jeux</b>	APE Cellule/Davayat
31	vendredi	<b>Course Halloween</b>	APE Cellule Davayat
30/10 - 2/11	week-end	<b>Réservé particulier</b>	
<b>NOVEMBRE</b>			
11	jeudi	<b>Cérémonie</b>	Mairie
20	samedi	<b>LOTO</b>	APEL
27	samedi	<b>Théâtre</b>	Club des 3 villages
<b>DECEMBRE</b>			
3	vendredi	<b>Vente de sapins</b>	APE Cellule/Davayat
11	samedi	<b>Concert</b>	Chorale
17	vendredi	<b>Soirée enfants</b>	APE Cellule/Davayat

DATE	JOUR	MANIFESTATIONS LA MOUTADE	ORGANISATEURS
<b>JUIN</b>			
05 - 08 juin	week-end	<b>Pétanque</b>	APE Cellule Davayat
12 - 15 juin	week-end	<b>Réservé particulier</b>	
9	mercredi	<b>Pétanque</b>	Foot ASC
21	lundi	<b>Fête de la musique</b>	Foyer Rural CSM
26 - 29 juin	week-end	<b>Réservé particulier</b>	
<b>JUILLET</b>			
02 au 05	week-end	<b>Réservé particulier</b>	
13	mardi	<b>Cérémonie et repas</b>	Anciens Combattants
14	mercredi	<b>Pétanque</b>	Chasse La Moutade
21 au 28		<b>Fête à l'échalote</b>	Foyer Rural CSM
30/07 au 02/08		<b>Concours de pétanque</b>	Carreau du fort
<b>AOUT</b>			
13 au 16	week-end	<b>Réservé particulier</b>	
20 au 23	week-end	<b>Réservé particulier</b>	
28 et 29	week-end	<b>Forum des associations</b>	Comité de jumelage
<b>SEPTEMBRE</b>			
du 17 au 20	week-end	<b>Journées du patrimoine</b>	Trésor d'Ô Temps Jadis
17 au 20	week-end	<b>Réservé particulier</b>	
25	samedi	<b>Fête des enfants</b>	Foyer Rural CSM
<b>OCTOBRE</b>			
2	samedi	<b>Chamba Rando</b>	Foyer Rural CSM
9	samedi	<b>Concert</b>	Comité Jumelage
16	samedi	<b>Belote</b>	Trésor Ô Temps Jadis
17	dimanche	<b>Loto</b>	Club des 3 villages
20 au 27		<b>Bourse d'automne</b>	Foyer Rural CSM
30	samedi	<b>Soirée halloween</b>	ASC foot
<b>NOVEMBRE</b>			
06 au 07	week-end	<b>Exposition Patrimoine</b>	Club de l'amitié
11	mercredi	<b>Cérémonie</b>	Mairie
13 et 14	week-end	<b>Bourse Miniatures</b>	Trésor d'Ô Temps Jadis
20 et 21	week-end	<b>Tournoi de ping-pong</b>	Jeufoot
<b>DECEMBRE</b>			
3	vendredi	<b>Concert des enfants</b>	Foyer Rural CSM
4 et 5	week-end	<b>CCAS : enfants et aînés</b>	CCAS
16 au 20		<b>Expo Noël</b>	Trésor d'Ô Temps Jadis
31	vendredi	<b>Repas réveillon</b>	Foyer Rural CSM



Après une année 2020 bien perturbée par la covid et les aléas météorologiques qui nous ont empêché, pour la première fois depuis la création du club, de réaliser nos traditionnelles sorties, nous espérons tous que 2021 soit l'année des libertés retrouvées et le retour des activités du club.

L'espace dédié au Solex prévu au stade de La Moutade est en cours de réalisation. Nous attendons l'installation du conteneur pour fin avril début mai au plus tard.

Si le contexte le permet, nous espérons proposer une petite rando pique-nique avant l'été. La grande rando annuelle prévue en septembre 2020 est reportée au 26 septembre prochain. Notez dès maintenant cette date sur vos agendas!

Au plaisir de se retrouver très vite. Solexement vôtre.

Le Bureau

Comme toutes les associations, notre Club vit cette période au ralenti et les activités souffrent du manque de rencontres. Afin de pallier à cette situation, un bulletin mensuel de liaison, interne au Club, a vu le jour en février 2021. Ce moyen supplémentaire créé par Michel, permet, en complément du téléphone, de garder le contact entre les adhérents.



Cependant, Tournoël constitue toujours un centre d'intérêt important. Les travaux de la maquette ont été momentanément en suspens, Marcel s'étant blessé à un doigt.

En février, la visite de Maître Aguttes, propriétaire du château, nous a permis de lui montrer l'avancée des travaux, pour lesquels il a félicité Marcel.

De nombreux projets sont à l'étude quant à l'avenir de cette maquette et des animations possibles autour de ce thème.



Agnès, qui travaille sur l'élaboration d'un livret de jeux a proposé de mettre en place un jeu d'écriture inspiré du « cadavre exquis ». Cette adaptation baptisée Méli-Mélo, a amené les participants à laisser libre cours à leur imagination et a conduit à des résultats insolites, drôles, parfois même cocasses.

Actuellement, un autre chantier est en train de se mettre en place au sein du Club : il s'agit de créer une base de données photographiques relatives au patrimoine, ce qui constitue une suite logique à notre axe de travail principal : Mémoire et patrimoine.

Début novembre, nous espérons pouvoir vous présenter notre expo et vous permettre de découvrir toutes les réalisations en cours.

**Danielle BAS**  
Présidente

Malgré les restrictions sanitaires, notre sport reste praticable et notre club peut proposer toutes ses activités.



L'École de Tennis et les cours collectifs pour adultes se déroulent dans des conditions « normales », malgré les restrictions sanitaires et le couvre-feu.

Les enfants viennent désormais les mercredis et samedis, les adultes sont encadrés les jeudis et vendredis. Des plages horaires sont également réservées les samedis après-midi et dimanches matin pour que les pratiquants puissent se retrouver sur les courts de Cellule.

Notre tournoi Open du mois de juin est pour le moment maintenu. Il sera peut-être transformé en tournoi interne, la situation nous le dira, l'important sera de nous retrouver et de jouer ensemble. La convivialité nous manque à tous.

Pour qui souhaite devenir adhérent au CTC et taper la balle pendant l'été, et plus si affinité, n'hésitez pas à nous contacter via les différents canaux de communication à votre disposition. Les cartes découvertes valables trois mois sont disponibles !

A très bientôt sur nos courts

Antoine, président du CTC

[www.tennis-cellule.fr](http://www.tennis-cellule.fr) - cellule.tennis.club@free.fr - Facebook -



Comme bon nombre d'associations l'activité du groupement n'est pas la même depuis maintenant un an.

Toutes les compétitions et tournois ont été supprimés depuis octobre 2020.

Malgré tout, le groupement propose des séances d'entraînement à tous nos jeunes licenciés grâce à l'investissement et la motivation de nos éducateurs. Il est en effet essentiel de maintenir une activité pour nos enfants et adolescents.

Nous profitons également d'avoir embauché un jeune apprenti des métiers du sport pour organiser des entraînements pour toutes les catégories durant les vacances scolaires.

Nous organisons dès maintenant la saison prochaine. Nous pourrions comme toutes ces dernières années proposer l'activité football à nos jeunes de 5 à 18 ans.

Nous restons bien entendu ouverts à de nouveaux volontaires afin d'étoffer notre équipe d'éducateurs et de dirigeants.

L'association « En Compagnie des Doudous » s'est rassemblée le 20 mars pour son assemblée générale. Le nouveau bureau a été élu à la majorité avec Mme Laetitia Nestrigue comme nouvelle présidente.

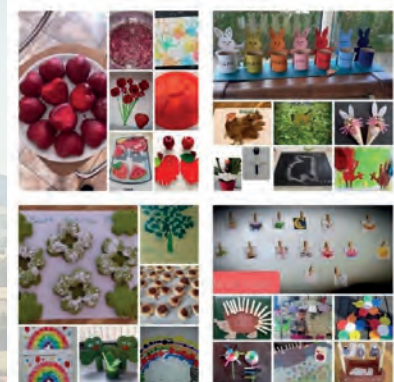
L'association compte désormais 8 assistantes maternelles en charge d'environ une trentaine d'enfants âgés de 3 mois à 6 ans. Pour rappel, l'association est ouverte à toute nouvelle assistante maternelle résidant sur la commune de Chambaron sur Morge.

Pour cette année particulière marquée par des mesures sanitaires exigeantes, les membres de l'association ont réussi à proposer quelques activités aux enfants.

Certains ont ramassé des œufs de Pâques.

Quelques exemples d'activités manuelles réalisées par les enfants chez leur assistante maternelle et partagées sur des réseaux sociaux.

L'association permet également de répondre aux différentes demandes d'accueil de famille de Chambaron sur Morge et de ses alentours en recherche d'une assistante maternelle. Voici les coordonnées des assistantes maternelles membres de l'association : Les coordonnées des autres assistantes maternelles de la commune sont consultables auprès du RAM de Riom.



Le Carreau du fort pour cette année 2021 ne peut pas organiser le concours départemental du mois d'avril, mais nous essayons de faire vivre l'association en éveil en se réunissant par petits groupes (avec masques et gestes barrières) à partir de 14h. Une manifestation est prévue le 2 Août 2021 qui est un concours départemental en doublette.

Il y a aussi le projet du boulodrome sur lequel nous allons consacrer du temps pour notre et votre activité pétanque qui se situera à l'aire de jeu de lachamp.



En attendant que cette situation se termine prenez soins de vous.

Le président Mr Eugène Jean-Claude



Nom	Prénom	Bourg	Adresse Mail	Téléphone	
1.	Muriele	Ferreira	Pontmort	murielle.ferreira@sfr.fr	04.43.13.18.19
2.	Laetitia	Nestrigue	Pontmort	l-nestrigue@orange.fr	06.25.77.15.81
3.	Marielle	Gaben	Pontmort	michel.gaben@free.fr	06.23.42.41.98
4.	Ghislaine	Borrot	Cellule	gigipompom@hotmail.fr	06.82.87.17.69
5.	Yvonne	Eitard	Cellule	joeleitard@orange.fr	04.73.38.44.03
6.	Angélique	Navarro	Cellule	grandmurin@gmail.com	06.47.29.85.30
7.	Vanessa	schmitt	Cellule	schmitt.vanessa@bbox.fr	06.50.66.89.41
8.	Audrey	Rech	Combronde	rech.audrey@orange.fr	06.62.12.37.13

# CLUB LES 3 VILLAGES

Bonjour à tous

Quelle bien triste période !  
La vie sociale s'est arrêtée !  
La vie familiale s'est réduite à peau de chagrin !  
Par chance l'être humain s'adapte à toutes les épreuves !

Le club des 3 villages n'a pas échappé à cet état de fait, mais les instances doivent être maintenues !

Les adhérents se sont donc réunis, ou, ont donné leur pouvoir, lors de l'assemblée générale 2020, le 6 mars 2021 prévu le 12 décembre 2020

Les comptes ont été vérifiés et approuvés.

Le journal des activités a été plus limité, toutefois quelques rencontres ont pu avoir lieu, partager une belote, des jeux de sociétés, une balade, ceci dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

La projection 2021 est incertaine !

- Un thé dansant en octobre
- Un spectacle au théâtre
- Des sorties « patrimoine »
- Un loto
- Des journées découvertes
- Un voyage d'une semaine

Les adhérents attendent avec impatience de reprendre une vie normale.

**La vie est courte ! Profitons des bons moments passés ensemble, entre amis.**

Le club se réunit les mercredis de 14 à 19h à la salle Paul Gaillard à Cellule (quand l'ouverture des salles sera effective).

La cotisation annuelle reste votée à 20 euros dont 7,31€ pour adhésion générations mouvement.



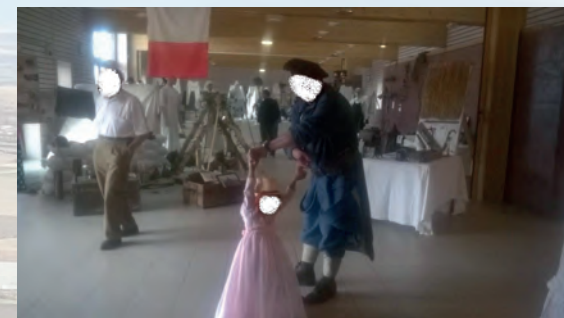
Chambaron Sur Morge - Mai 2021

# TRÉSORS D'Ô TEMPS JADIS PATRIMOINE & TRADITIONS

Une page d'un passé joyeux et constructif s'est tournée, quelques photographies pour nous en souvenir.



« Fenêtre ouverte sur le passé Avril 2013 »



« Journée du Patrimoine Septembre 2014 »



« Journée du Patrimoine Septembre 2018 »

Mais sachez que nous pensons à l'avenir, en fonction des données sanitaires nous travaillons sur l'adaptation de différentes manifestations dont nous vous communiquerons les dates aux moments voulus.

Toute l'équipe de Trésors d'Ô Temps Jadis espère à des jours meilleurs pour notre commune.



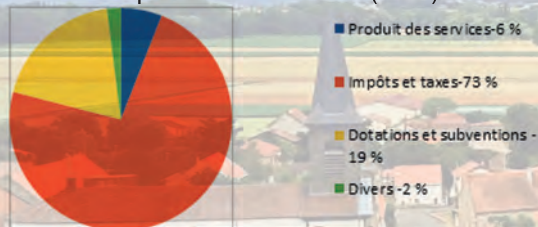
## » LES FINANCES DE RLV

Pour RLV également, l'année 2020 a été très particulière et la crise sanitaire a des conséquences économiques et sociales importantes.

Cette crise entraîne :

- des pertes de recettes liées à l'activité économique
- la baisse des recettes tarifaires
- des surcoûts liés au maintien de l'activité des services
- la hausse de certaines dépenses d'intervention

Ainsi, les recettes de fonctionnement ont stagné en 2020, tandis que les dépenses ont été contenues (+0,2%). Les recettes de fonctionnement sont fortement marquées par l'importance du poids de la fiscalité (73%).



Toutefois, la réforme de la fiscalité locale, et notamment la suppression de la Taxe d'Habitation (TH) modifiera cette répartition en 2021. En effet, le montant de la recette de la TH (environ 7,5 M€) sera remplacé par le versement d'une fraction de la TVA et sera donc comptabilisé en « dotation » ce qui constitue pour RLV, une perte de maîtrise de la fiscalité propre.

## » QUELQUES RATIOS COMPARATIFS

	RLV	Com d'agglomération de 50 000 à 100 000 habitants
Dépenses de fonctionnement en € par habitant	628	376
Produit des impôts directs en € par habitant	479	362
Recettes de fonctionnement en € par habitant	695	452
Encours de la dette en € par habitant	176	353
Dépenses de personnel/dépenses de fonctionnement	30,00%	39,00%

## » LE BUDGET 2021

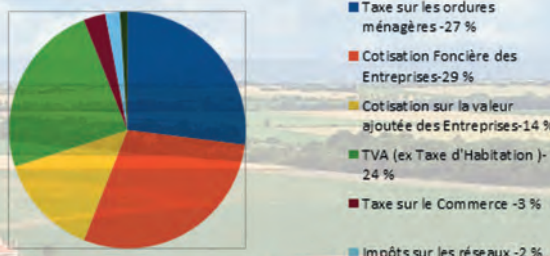
Pour 2021 les grandes orientations sont :

- Priorité à l'attractivité du territoire, à l'innovation et la solidarité

- Stabilité des taux d'imposition
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Effort d'investissement élevé
- Recours à l'emprunt modéré, en phase avec les capacités de remboursement

Les dépenses de fonctionnement évoluent pour assurer le fonctionnement des services à la population et l'exercice des compétences. Les charges en personnel progressent modérément et le soutien aux communes est maintenu à hauteur de 13,1 M€.

Les recettes fiscales, qui représentent 33,2 M€, se répartissent de la façon suivante :



Concernant l'investissement, il reste élevé malgré les incertitudes dues à la crise sanitaire et représente 8 M€ pour des équipements nouveaux.

Les principales opérations sont les suivantes :

- Poursuite de l'élaboration du PLUI (320 000 €)
- Extension du biopôle et travaux sur les autres zones d'activités (2,5 M€)
- Soutien aux commerces de proximité (300 000€)
- Poursuite du programme pour le logement (800 000 € de soutien aux bailleurs et 450 000 € d'aides aux particuliers)
- Extension de la piscine B Hess (500 000 € en 2021)
- Construction de la nouvelle crèche de Riom (1,5 M€)
- Fonds de concours aux communes (1,2 M€)

## » COMPARAISON DES BUDGETS 2020 ET 2021

	2020	2021
Recettes de gestion	47 100 k€	45 900 k€
Dépenses de gestion	43 000 k€	44 300 k€
CAF brute	4 100 k€	1 600 k€
Remboursement capital	1 400 k€	1 600 k€
CAF nette	2 700 k€	0 €
Dépenses en investissement	10 100 k€	10 000 k€
Encours de la dette	12 113 k€	12 413 k€
Capacité de désendettement	<b>3 ans</b>	<b>7,8 ans</b>

## » LE PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

L'élaboration du PLUI de RLV arrive dans sa dernière étape qui comprend une phase de concertation avec la population du territoire. Afin de tenir compte des contraintes sanitaires, RLV a décidé d'innover en proposant une « web série » sur son site internet. Elle présente aux habitants les objectifs du futur PLUI et les nouvelles règles qui permettront de les mettre en application.

Six rendez-vous ont été prévus du 6 avril au 11 mai. À l'issue de chaque vidéo, les habitants peuvent poser leurs questions. Une réponse sera apportée en vidéo le 15 juin. Ce PLUI est l'occasion d'imaginer le territoire de demain, à l'horizon 2040, en limitant l'étalement urbain, en densifiant les villes et villages, en utilisant les espaces qualifiés de « dents creuses », en utilisant les friches industrielles ou urbaines. C'est également un outil pour garantir le développement économique et touristique tout en préservant et valorisant nos paysages remarquables. Sur ce territoire en mouvement, les alternatives aux déplacements en voiture seront développées, à l'image de l'offre de transport qui sera renforcée et conformément au futur réseau de voies douces qui seront réservées aux modes de déplacement apaisés comme le vélo (électrique) ou la marche à pied.

Ce document de planification avance à grands pas. Lorsqu'il sera terminé et approuvé par le conseil communautaire, en principe, en 2022, il s'appliquera sur les 31 communes et définira les règles que nous devrons respecter pour toutes les constructions. Il sera le fondement de l'instruction de toutes les autorisations d'urbanisme.



**RLV**  
MARDI 6 AVRIL 2021

WEB SÉRIE - ÉPISODE 1:  
POUR UN URBANISME PLUS DURABLE

RLV 2040  
Plan Local d'Urbanisme intercommunal de RLV  
Retrouvez-nous sur [www.rlv.eu](http://www.rlv.eu)

## » HALTE FERROVIAIRE PONTMORT

La halte ferroviaire est une gare ferroviaire française de la ligne de Saint-Germain-des-Fossés à Nîmes-Courbessac, via Clermont-Ferrand,

Un distributeur de billet de train est en service. Cet appareil offre la possibilité d'obtenir l'ensemble de la gamme tarifaire proposée en gare pour les TER Auvergne Rhône Alpes

- le règlement s'effectue par carte bancaire
- un composteur complète cette installation

**Cette halte est desservie par transport collectif via TAD**  
(Transport à la Demande) : voir *guide horaire R'CoBus*

## Horaires des trains au départ de Pontmort

- |                  |                        |
|------------------|------------------------|
| • 07h06 Pontmort | 07h26 Clermont-Ferrand |
| • 07h24 Pontmort | 07h42 Clermont-Ferrand |
| • 16h40 Pontmort | 16h59 Clermont-Ferrand |
| • 18h25 Pontmort | 18h40 Clermont-Ferrand |
| • 18h57 Pontmort | 19h14 Clermont-Ferrand |

## » LE PANNEAU POCKET

Depuis début janvier 2019, notre commune s'est abonnée à «**Panneau Pocket**». C'est notre nouvelle façon de faire de l'info auprès de vous, habitants. Déjà de nombreux messages du quotidien ont circulé et circulent sur cette application.

«**Panneau Pocket**» le panneau d'informations sur votre téléphone portable. C'est une application gratuite qui vous permettra d'avoir sous la forme d'un panneau d'affichage électronique de rue, un message, d'une réception immédiate d'alerte, d'un événement... Ce logiciel ne nécessite aucun compte Facebook.

**L'info communale sur votre téléphone portable** : pour l'installer, vous trouverez toutes les informations sur le site

[www.panneaupocket.com](http://www.panneaupocket.com)

**Téléchargez-le, c'est gratuit !** A domicile, au travail, dans la rue, dans les transports ou en déplacements à l'extérieur de la commune, toutes les informations et les événements qui concernent les administrés sont toujours à portée de main sur votre téléphone.

## » LE SITE DE LA MAIRIE

Bienvenue sur le site de la Mairie  
[www.mairiechambaronsurmorge.fr](http://www.mairiechambaronsurmorge.fr)

Un ordinateur + 3 clics pour être sur le site :  
internet / google / [www.mairiechambaronsurmorge.fr](http://www.mairiechambaronsurmorge.fr)

**Les nouvelles circulent vite !** Il nous paraît donc important de rappeler à chacun d'entre vous que la meilleure source pour connaître la dernière information sur votre commune : **c'est le site**. Tous les jours, Nicolas Stéphan se couche tard ou se lève tôt pour transcrire le contenu des informations de façon simple.

Maintenant, à vous d'utiliser au quotidien cette information, faites-le !

## » LE FACEBOOK DE LA MAIRIE

Depuis quelques jours, la commune est présente sur Facebook. N'hésitez pas à nous rejoindre afin d'avoir toutes les infos à chaud de la commune.



<https://www.facebook.com/Chambaran.sur.Morge>



**PanneauPocket**  
**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION**

Restez  
**INFORMÉ**  
**PRÉVENU**  
**ALERTÉ**

Disponible sur

The advertisement features a hand holding a smartphone displaying the app's interface. The screen shows a notification for a Sunday event on July 14th, starting at 18h, in a multi-purpose hall, with a festive dinner and a 10 Euro meal reservation. The background is white with a green shield logo containing a white grid pattern.



# PETIT ZOOM : ÉRIC CALLAMARD ASSOCIATION DU VIADUC

Interview Éric Callamard, Directeur Général de l'association du Viaduc réalisée en avril 2021

## Association du Viaduc bourg de Cellule

Depuis quelques mois, nous avons pu observer des travaux importants au Viaduc, le centre d'accueil pour personnes handicapées installé sur Cellule. En effet, de nouveaux bâtiments ont été construits. Éric Callamard, Directeur Général de l'association du Viaduc revient sur ce projet en cours de finalisation.



**Chambaran sur Morge :** C'est une belle réalisation qui se concrétise. Qui en est à l'origine ?

**Éric CALLAMARD :** « C'est un projet ambitieux né d'un réel besoin pour nos résidents. L'idée est de proposer des solutions plus adaptées pour des personnes en situation de handicap psychique fort, des troubles mentaux lourds ou encore de l'autisme. Je suis en poste ici depuis janvier 2016 et j'ai travaillé sur ce projet dès 2017. »

**CsM :** Combien de patients ces nouveaux locaux pourront-ils accueillir ?

**É.C. :** « Notre centre accueille 150 personnes actuellement. Parmi celles-ci, 73 occupent la maison d'accueil dont 10 qui se destinent pour ces nouveaux locaux. Il était important d'améliorer la sécurité par rapport aux autres résidents avec un isolement plus important. »

**CsM :** Que trouve-t-on dans ce nouvel espace ?

**É.C. :** « Dans ce nouvel espace de 600 m<sup>2</sup>, chaque patient bénéficie d'une chambre individuelle équipée d'une salle de bain. Des espaces communs permettent une approche collective de la vie pour nos résidents. Nous avons également profité de cette opération pour embellir les espaces extérieurs. Ceci a permis d'aménager notamment une terrasse. Nous avons également travaillé sur la sécurité des accès extérieurs et de manière plus globale, c'est la sécurité entière de tout notre site qui a été améliorée. Pour finir, des bureaux dédiés pour le personnel sont également installés dans ces locaux. »

**CsM :** A quand l'ouverture de ce nouveau bâtiment ?

**É.C. :** « Initialement, c'est un chantier de 12 mois. Avec le contexte sanitaire actuel, nous envisageons un accueil des premiers résidents pour la deuxième quinzaine de mai. »

**CsM :** Pour finir, c'est probablement un budget important pour ce type d'extension ?

**É.C. :** « En effet, c'est un budget global de 1,5 millions d'euros. Ces travaux sont entièrement financés pour l'Agence Régionale de Santé (ARS). »

**CsM.** Bon courage pour l'ouverture !

**É.C. :** « Merci à vous. »





GRAFICS - www.grafics.fr

Imprimé dans le Puy de Dôme avec amour !



[mairiechambaronsurmorge.fr](http://mairiechambaronsurmorge.fr)



Facebook Chambaron Sur Morge